

Présentation du manuel

> COMMENT UTILISER LE MANUEL

Le manuel est divisé en trois chapitres :

Chapitre 1 : Introduction

Le chapitre présente le SIS. Il indique l'objectif de la collecte de données, le processus de sélection des normes et indicateurs, et souligne l'importance de l'homogénéisation des informations de santé. Il présente également le concept de cycle de données, les partenaires clés impliqués et explique la fréquence à laquelle les rapports doivent être établis, pour chaque niveau d'administration des soins.

Chapitre 2 : Sections techniques

Le chapitre 2 décrit les sections techniques principales du SIS. Les modules identifient les sources nécessaires à la collecte des données, désignent les personnes responsables de ces données et fournissent des consignes permettant de savoir quelles données de santé doivent être recueillies et faire l'objet de rapports, quand et comment.

Chapitre 3 : Gestion des données

Le chapitre 3 contient des rubriques essentielles liées à la gestion des données sur informatique. Il indique comment les données doivent être saisies initialement.

> QUEL EST L'OBJECTIF DE CE MANUEL ?

Ce manuel représente le document de référence principal pour le SIS. Il indique comment les données doivent circuler de leur point de collecte à l'analyse des indicateurs, jusqu'à leur interprétation dans une base de données.

> À QUI EST-IL DESTINÉ ?

Ce manuel est destiné aux coordinateurs des soins et aux responsables des programmes de l'UNHCR et de ses partenaires. Les modules sont conçus de manière à pouvoir être retirés du classeur afin d'être utilisés dans le cadre de formations et de mises à jour proposées au personnel de santé opérant en première ligne.

Les Guides illustrés fournissent des indications visuelles d'utilisation quotidienne de chaque outil. Ils sont destinés au personnel responsable de la collecte au quotidien des informations de santé et de l'établissement des rapports. Les consignes doivent permettre de mettre à jour en permanence les pratiques de chacun.

QUELS SONT LES PRINCIPES DE BASE ?

Le SIS aborde la gestion des informations de manière exhaustive et pragmatique. Sa conception obéit aux principes suivants :

- **Simplicité**

Il reconnaît la nécessité vitale, pour les partenaires intervenants comme pour le personnel sur site, d'éviter toute redondance des informations et de réduire les demandes concurrentes.

- **Homogénéisation**

Il insiste sur l'importance de l'harmonisation des actions entreprises par les différents intervenants et sur l'élaboration de normes techniques et de consignes normatives consensuelles, acceptées par tous.

- **Fonctionnalité**

Il reconnaît que les besoins du personnel sur site sont prioritaires et insiste sur la nécessité de mettre en place des consignes adaptées au terrain et aux informations de santé.

- **Modularité**

Il s'adapte aux besoins et exigences de chaque pays. Des modifications éventuelles doivent être prévues à partir des éléments recueillis et des changements de politique, de manière à s'ouvrir à toute nouvelle opportunité de contrôle et de mise en œuvre sur le terrain.

LISTE DES GUIDES ILLUSTRÉS

Registre de mortalité	II-16
Rapport de mortalité	II-18
Fiche de contrôle du service des consultations ambulatoires	III-36
Registre de morbidité	III-40
Formulaire d'alerte épidémique.	III-50
Rapport de morbidité	III-54
Registre des hospitalisations	IV-8
Registre des hospitalisations (grossesse)	IV-10
Registre des hospitalisations et du Rapport sur les transferts	IV-12
Rapport de laboratoire	IV-20
Rapport sur la contrôle des maladies.	IV-26
Fiches de contrôle du PEV.	V-12
Rapport sur le PEV	V-14
Registre de la malnutrition modérée	V-28
Valeurs de référence du NCHS/de l'OMS.	V-30
Registres des femmes enceintes et allaitantes	V-32
Registre médical (PNS)	V-34
Registre de la malnutrition sévère	V-46
Formulaire du dossier patient relatif à la malnutrition sévère	V-48
Registre médical (PNT)	V-52
Rapport sur la nutrition.	V-54
Registre du centre de stabilisation.	V-70
Registre du programme thérapeutique ambulatoire	V-72
Rapport sur la NTBC	V-74
Registre des consultations prénatales	VI-10
Fiche de contrôle des soins prénataux.	VI-12
Registre de l'accouchement	VI-24
Registre des consultations postpartum	VI-34
Registre de la planification familiale	VI-44
Rapport de santé reproductive	VI-46
Rapport de la planification familiale	VI-50
Registre des CDV (Patients).	VII-18
Registre des CDV (Résultats).	VII-19
Registre des patients de la PTME.	VII-26
Registre des résultats de la PTME	VII-27
Formulaire de transfert de la PTME	VII-36

Registre de PTME (Travail, Accouchement et Postnatal)	VII-38
Rapport sur le VIH/SIDA	VII-40
Rapport sur le TAR	VII-44

LISTE DES ÉLÉMENTS NATIONAUX À PRENDRE EN COMPTE

Quel est le calendrier de rapports ?	II-11
Quelle est la répartition standard en fonction de l'âge ?	III-5
Quel est le classement adopté pour les causes de mortalité ?	III-11
Quelle procédure est appliquée pour l'examen des décès ?	III-13
Quelles sont les définitions de « Première consultation » et de « Consultation de suivi » ?	III-25
Quels sont les maladies et événements de santé faisant l'objet d'une surveillance ?	III-26
Quelles sont les définitions de cas ?	III-27
Quels sont les seuils d'alerte applicables aux maladies susceptibles de déclencher des épidémies ?	III-45
En quoi consiste le programme de vaccination national ?	V-5
Quelles sont les doses de vaccin utilisées dans chaque programme national ?	V-9
Quels sont les types de programme de nutrition supplémentaire (PNS), leurs objectifs et leurs critères ?	V-21
Quelles sont les catégories d'admission médicale au PNS ?	V-25
Quelles sont les catégories d'admission médicale au PNT ?	V-43
Comment les services de soins prénataux sont-ils organisés et gérés ?	VI-5
Quelle politique est appliquée par le gouvernement d'accueil en matière de population et de planification familiale ?	VI-39
Quelles mesures sont prises pour protéger la confidentialité de chacun dans le Système d'information sanitaire ?	VII-9
Quel algorithme de dépistage du VIH est appliqué par le gouvernement d'accueil ?	VII-13
Pour la PTME, quelle est la prophylaxie anti-rétrovirale utilisée ?	VII-31
Comment est configuré le SIS ?	VIII-4

LISTE DES SOURCES SECONDAIRES

Dossiers patient individuels	III-29
Registre des moins de cinq ans	V-6
Carte chemin de la santé	V-6
Carte d'anatoxine tétanique	V-6
Notes cliniques PNT	V-41
Carte prénatale	VI-6
Tableau du test d'Apgar	VI-21
Carnet de rendez-vous postpartum	VI-29
Carte de planification familiale	VI-40
Carnet de rendez-vous de la planification familiale	VI-42
Formulaire de consentement éclairé	VII-12
Formulaire d'accueil du patient	VII-12
Formulaire de consultation de suivi patient	VII-12

LISTE DES RÉSUMÉS DES INDICATEURS

Mortalité	II-15
Consultation	III-34
Morbidité	III-34
Maladie sexuellement transmissible (MST)	III-35
Alerte épidémique et réponse	III-48
Hospitalisation et transfert	IV-7
Laboratoire	IV-19
Programme de nutrition supplémentaire	V-27
Programme de nutrition thérapeutique	V-45
Nutrition thérapeutique à base au communautaire	V-68
Soins prénataux	VI-8
Soins obstétricaux	VI-23
Soins postnataux	VI-32
Planification familiale	VI-43
Distribution de préservatifs	VII-4
Conseil et dépistage du VIH (CDV)	VII-16
PTME (prénatale)	VII-25
PTME (Travail et accouchement)	VII-34
PTME (postpartum)	VII-34



